

Discours inaugural de Madame Monique Barbut, Secrétaire exécutive de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD)

Ankara, le 12 Octobre 2015

Les lois du mouvement (première partie)

Chers collègues, chers amis,

Bienvenue à Ankara.

J'adresse mes remerciements les plus sincères au gouvernement turc pour son accueil de la 12ème session de la Conférence des Parties de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la désertification , pour son exceptionnelle organisation ainsi que son généreux financement qui a permis à un si grand nombre de personnes de participer avec nous à cette réunion.

Nous lui en sommes sincèrement reconnaissants.

Merci à tous d'être présents en ce jour si important pour la Convention.

La Convention est une organisation en mouvement.

La légende dit que le scientifique Isaac Newton aurait découvert la gravité lorsqu'une pomme lui est tombée sur la tête. Newton avait beaucoup d'idées sur le mouvement. Sa *Première loi du mouvement*, par exemple, pourrait être paraphrasée ainsi : « *Les choses ne bougent pas tant que personne n'agit.* »

Ces deux dernières années, nous avons agi de manière décisive. Et j'ose espérer que vous reconnaîtrez que la Convention n'est plus la même. Les changements et les réformes qui ont été mis en place ces dernières années ont commencé à porter leurs fruits.

Voyons ce qui s'est passé au niveau mondial.

La désertification et la dégradation des terres sont de plus en plus reconnues comme des facteurs d'insécurité alimentaire, énergétique et hydrique mais aussi comme un vecteur d'amplification de menaces telles que la migration forcée et les conflits.

Je pense que c'est cette prise de conscience qui a permis que l'Assemblée générale des Nations Unies, le 25 septembre dernier adopte comme un des objectifs de développement durable le principe de neutralité en matière de dégradation des terres. C'est une consécration pour tous ceux qui ont œuvré dans cette Convention pour qu'elle se dote d'un objectif quantifié.

Nous aurons, lors de cette Conférence des Parties, à débattre de sa mise en œuvre au niveau national. Pour cela, nous pourrons nous aider des conclusions

du groupe de travail intergouvernemental qui depuis sa mise en place à Windhoek a travaillé à la définition de ce concept ainsi qu'à ses implications pour la mise en œuvre de la Convention.

Sachant combien la tâche a été difficile, je tiens à remercier les coprésidents et membres du groupe pour leurs inlassables efforts.

Nous pourrons aussi tirer profit de l'exercice pilote mené par 16 pays Parties pour tester et affiner la faisabilité de la Neutralité en termes de dégradation des terres en tant qu'objectif de la Convention. Des informations complémentaires à ce sujet vous seront communiquées dans les prochains jours. Je sais que de nombreux pays Parties qui ont terminé cet exercice avec succès sont impatients de pouvoir partager leur expérience.

Nous continuons à travailler sur le cadre de suivi et d'évaluation mis en place par la Commission des statistiques des Nations Unies pour définir les indicateurs de ce nouvel objectif de développement durable et ceci en partenariat avec notamment le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et les Conventions Climat et Biodiversité.

Je vous félicite pour le travail que vous avez accompli jusqu'ici et qui nous permet de passer à la phase de mise en œuvre avec confiance.

Parallèlement aux discussions portant sur la Neutralité en termes de dégradation des terres, nous avons constaté que la terre joue également un rôle considérablement accru dans les discussions sur le changement climatique. L'importance de cette question a été examinée par les Parties et les scientifiques au cours de la troisième conférence scientifique de notre Convention qui s'est tenue l'an passé à Cancún, au Mexique.

Au cours des 18 derniers mois, nous avons été invités à parler au Comité d'adaptation de la Convention sur les Changements climatiques ainsi qu'au Conseil du Fonds pour l'adaptation du Fonds pour l'environnement mondial.

Tout le monde s'accorde à considérer que la résilience des terres est une mesure puissante d'adaptation au changement climatique.

Mais comme vous le savez, l'Accord sur le climat qui sera appliqué après 2020 sera conclu à Paris lors de la 21^{ème} conférence des Parties à la Convention sur les Changements climatiques (COP21) en décembre, soit dans quelques semaines seulement.

Pour la première fois, le rôle de la terre dans la réduction des émissions et la séquestration du carbone est de plus en plus reconnu comme une pièce manquante des négociations sur le climat. De nombreux pays ont inclus la gestion et la réhabilitation des terres dans leurs Contributions prévues déterminées au niveau national (INDC) qui seront examinées dans le cadre de la COP Climat.

Tout ceci montre en fait qu'il faut des convergences politiques. Ce qui est bon pour les terres est bon pour le climat et pour la biodiversité. Il nous faut maximiser les synergies. Nous devons prendre conscience des compromis et les optimiser. Cela permettrait de favoriser une collaboration plus étroite entre les trois Conventions de Rio au travers notamment d'indicateurs communs.

Les choses bougent donc considérablement à l'échelle mondiale. Notre mission au cours des deux prochaines semaines sera de consolider ce succès. Nous devons nous assurer que les institutions de la Convention sont capables de participer à la construction de l'avenir que nous voulons.

Cependant, certaines décisions audacieuses devront être prises lors de cette Conférence des Parties.

Si vous approuvez d’avoir la Neutralité en termes de dégradation des terres pour objectif quantifié de cette Convention, ce principe pourrait constituer notre principale orientation stratégique pour les 15 prochaines années. En effet, Si nous adoptons cet objectif et contribuons aux efforts mondiaux pour l’atteindre, nous n’aurons pas besoin de changer de stratégie après 2018. La stratégie actuelle fait sens si elle est appliquée intégralement. L’objectif de Neutralité en termes de dégradation des terres nous y aiderait.

Par exemple, le Mécanisme mondial a soutenu le développement d’un Fonds pour la Neutralité en termes de dégradation des terres destiné aux investisseurs privés. Dès qu’il sera opérationnel, ce Fonds pourrait permettre de reverser jusqu’à 2 milliards de dollars dans des projets en faveur de la création de systèmes de production sains et durables.

J’espère à cet égard que vous aurez l’occasion de rencontrer dans les jours qui viennent le nouveau directeur général du Mécanisme mondial, Markus Repnik, et d’en discuter avec lui ainsi que des autres développements passionnants du programme de travail du Mécanisme mondial.

Une chose est sûre : toute avancée vers la mise en œuvre de la neutralité en termes de dégradation des terres aura différentes implications sur la façon dont nous opérons.

En particulier :

Comment établir des rapports et évaluer les progrès ?

Si notre objectif est de mesurer les progrès et non pas seulement les processus, nous pouvons réduire la fréquence des rapports nationaux à une fois tous les quatre ans. Aucun changement significatif des tendances de la dégradation des terres ne peut être observé à plus court terme. Les Parties pourraient alors présenter des rapports sur les progrès qu'ils ont réalisés pour atteindre leurs objectifs nationaux en termes de Neutralité en matière de dégradation des terres. Si nous procédons de cette façon, nous serons en mesure de revoir la manière de se réunir et de travailler de nos organes subsidiaires. Peut-on imaginer une coopération plus étroite entre le Comité de la Science et de la Technologie (CST) et le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC) au niveau de l'examen de la mise en œuvre, des réunions informelles mais régulières des annexes régionales et un rôle plus important pour l'interface science-politique (SPI), par exemple ?

Comment renforcer notre collaboration avec l'ensemble des parties prenantes ?

Avec le soutien de la Suisse, nous avons déjà constaté un investissement plus important de la part des organisations de la société civile. Le panel de la société civile attire un nombre encore plus important d'acteurs de toutes tailles. Plus de 80 de ces derniers ont été récemment accrédités pour cette session, lors de laquelle nous accueillerons également un grand nombre de syndicalistes, de parlementaires ainsi que d'hommes et de femmes d'affaires dans la mesure où la question des terres prend de l'ampleur. Nous devons être en mesure de mieux exploiter cette force et ces réseaux et de les intégrer dans nos organes de décision.

Comment poursuivre les réformes au niveau du secrétariat ?

Sur le plan de la gestion et de l'administration, j'ai déployé des efforts considérables pour essayer d'adapter le Secrétariat et le Mécanisme mondial à cet objectif. Nous avons rationalisé les unités du secrétariat, introduit des réformes administratives et réduit les frais de fonctionnement.

J'espère que vous trouverez que le rendement s'en est amélioré et que nous avons su maîtriser les coûts ces dernières années. Nous avons tout fait pour utiliser l'argent investi de manière efficace. Je suis pleinement convaincue qu'avec un peu de flexibilité de votre part, nous pouvons faire ce qui doit être fait avec une croissance nominale nulle du budget de base lors du prochain exercice biennal. Nous devons toutefois nous abstenir de tout engagement supplémentaire qui ne serait pas associé à un financement clair. Nous avons en effet simplifié la proposition de budget pour que chaque participant à la Conférence des Parties puisse désormais être à même de comprendre les principaux aspects du budget et son utilisation.

Je suis conscient du fait que les changements sont extrêmement rapides. Les réformes que nous avons mises en place ont dès à présent donné une impulsion.

Nous sommes en train de construire un mouvement puissant visant à la mise en œuvre de la Convention. L'accélération de cette dernière ne peut que présenter des avantages tangibles à l'échelle mondiale. Nous avons beaucoup à offrir pour améliorer la sécurité alimentaire, énergétique et hydrique. Nous pouvons contribuer utilement aux débats sur la sécurité des personnes et la

migration. Nous pouvons jouer un rôle important pour parvenir à un développement durable pour tous et lutter contre le changement climatique.

A nous de profiter de cet élan. Je vous souhaite une Conférence fructueuse et des décisions audacieuses.